



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants

Question écrite n° 95663

Texte de la question

M. Laurent Wauquiez attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'inquiétude du monde universitaire quant au décret relatif à la sélection en master 2. Effectivement, ce décret listant 1 304 mentions de master ouvrant droit à la sélection menace en réalité 58 % des masters et remet en cause la pérennité de ces diplômes. Si bien que cette liste limitative portera *de facto* atteinte à la qualité des formations mais aussi et surtout à leur reconnaissance sur le marché du travail. Cette décision ne semble pas à la hauteur des enjeux. Au contraire, elle sacrifie l'égalité des chances et la méritocratie. Dès lors, il demande si des mesures concrètes sont envisagées pour permettre de sécuriser la qualité de ces diplômes, préserver et renforcer le système méritocratique français.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Wauquiez](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95663

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 mai 2016](#), page 3927

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)